

AVIS PUBLIC

AVIS DE CONSULTATION ÉCRITE

DEMANDE DE DÉMOLITION

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le comité d'étude des demandes de permis de démolition tiendra une consultation écrite afin de statuer, conformément au *Règlement régissant la démolition d'immeubles* (2004-19), sur la demande de démolition de l'immeuble situé au:

117, avenue des Pins Est

La demande d'autorisation concernant le bâtiment situé au **117, avenue des Pins Est**, à Montréal, vise une démolition d'un bâtiment de deux étages, commercial et résidentiel.

PRENEZ AVIS qu'en raison de la crise sanitaire du coronavirus, l'arrêté ministériel n° 443-2021 nous autorise à tenir une séance de consultation écrite qui se déroulera du **17 au 31 mai 2021**.

PRENEZ AVIS QUE toute personne intéressée peut soumettre ses commentaires au plus tard le 31 mai 2021 à même le formulaire sur le site de l'arrondissement : <https://montreal.ca/articles/urbanisme-consultations-ecrites-dans-le-plateau-10314>

Ou par courrier: Arrondissement du Plateau-Mont-Royal
201, avenue Laurier Est, 5^e étage
Montréal (Québec) H2T 3E6
À l'attention de Louise Depelteau

* Si la demande est transmise par courrier, elle doit être obligatoirement reçue à l'adresse mentionnée au plus tard le 31 mai pour être considérée, et ce, indépendamment des délais postaux.

PRENEZ ÉGALEMENT AVIS que cette consultation écrite sera préalable à la séance du comité d'étude des demandes de permis de démolition qui se tiendra à huis clos le 1^{er} juin 2021, et que la documentation afférente au projet de démolition est disponible sur le site Internet de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

Fait à Montréal, le 14 mai 2021

Le secrétaire d'arrondissement,
Claude Groulx